



LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU
Communiqué de Presse

Paris le 12/01/2017

**DECISION DE LA COMMISSION JURIDIQUE ET DE
DISCIPLINE DE LA LNB**

Réunie le 11 janvier 2017, la Commission Juridique et de Discipline de la LNB a rendu les décisions suivantes :

ESSM LE PORTEL

Contestation de l'amende prononcée en raison de l'absence de représentants du club à la réunion plénière de la Commission médicale (article 400 des règlements de la LNB).

- *Maintien de l'amende de 1 000 euros*

JL BOURG-EN-PRESSE

Contestation de l'amende prononcée en raison de l'absence de représentants du club à la réunion plénière de la Commission médicale (article 400 des règlements de la LNB).

- *Maintien de l'amende de 1 000 euros*

SIG STRASBOURG

Participation d'un joueur au championnat Espoirs sans accord préalable de la LNB (article 292 des règlements de la LNB).

- *Une amende de 500 euros, à laquelle s'ajoute une amende de 500 euros avec sursis ainsi qu'un match perdu par pénalité avec sursis.*

Steeve HO YOU FAT (joueur de ROUEN METROPOLE BASKET)

Comportement violent et antisportif à l'encontre des officiels de match.

Lancer du ballon vers le corps arbitral à la fin du match ROUEN MB / FOS PROVENCE BASKET du 7 décembre 2016.

- *7 matches fermes de suspension*

LAURENT PLUVY (entraîneur du club de la CHORALE ROANNE)

Propos insultants à l'égard des arbitres. Match du 2 décembre 2016 SAINT-CHAMOND B. / CHORALE ROANNE.

- *3 matches fermes de suspension*

Daniel PEREZ (Président du club de la CHORALE ROANNE)

Propos insultants à l'égard des arbitres. Match du 2 décembre 2016 SAINT-CHAMOND B. / CHORALE ROANNE.

- *Un avertissement*

Yann RIVOAL (Président du club de l'ESSM PORTEL)

Propos insultants à l'égard des arbitres. Match du 16 décembre 2016 LE PORTEL / CHALON.

- *Un avertissement*

Rémi DIBO (Joueur du club de l'ALM EVREUX)

Propos insultants à l'égard des arbitres. Match du 9 décembre 2016 LILLE MB / ALM EVREUX.

- *4 matches fermes de suspension*